



Mairie
d'Éguilles



Eguilles, le 15 juillet 2024

Objet : inscription à l'École Municipale de Musique d'Eguilles

Madame, Monsieur,

Une nouvelle année scolaire approche (2024-2025). Avec l'arrivée de trois nouveaux professeurs : Pauline CAZET en classe de Violoncelle / Musique de Chambre ; Albertine MONNET en classe de Piano 2 et Romain JAMMET pour la classe de Guitare / Basse / Musique Assistée par Ordinateur / Musique Actuelle Amplifiée.

Ainsi, dès le 23 septembre 2024, date à laquelle les cours débiteront.

Les inscriptions pour les anciens élèves, dont vous faites partie, auront lieu de 17h00 à 19h00 à l'École de musique (salle Multi-Activités), les professeurs établiront alors leurs plannings avec les familles :

- lundi 2 septembre : Flûte traversière – Guitare / Basse / MAO / MAA
- mardi 3 septembre : Batterie - Piano Albertine
- mercredi 4 septembre : Chant / Chant Collectif Ados-Adultes - Piano Dorothée
- jeudi 5 septembre : Violoncelle / Musique de Chambre
- vendredi 6 septembre : Éveil Musical / Initiation Musicale / FM / Chant Collectif 6-10 ans

Simultanément, vous devrez sans faute contacter le secrétariat de l'École au 04 42 22 25 87 - ecoledemusique@mairie-eguilles.fr, afin de prendre rendez-vous pour finaliser votre dossier d'inscription.

Lors de ce rendez-vous, vous devrez présenter la fiche individuelle ci-jointe, dûment remplie, accompagnée des justificatifs suivants (**1 original et 1 copie pour chaque**) :

- justificatif de domicile
- avis d'imposition sur le revenu de l'année 2023 (les deux avis pour un couple non-marié) pour calculer le quotient familial applicable au tarif. **Sans ces documents, le tarif le plus élevé sera appliqué.**

Dans l'attente de vous revoir, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes musicales salutations.

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE D'ÉGUILLES

